



Atelier

Les appuis communs : modernisation des procédures (sécurité, données, cartographie)

Vendredi 28 juin 2024

Animateur Mireille BONNIN

Intervenants



Jean-Louis
CHAUVIN
Syndicat Mixte
Doubs THD



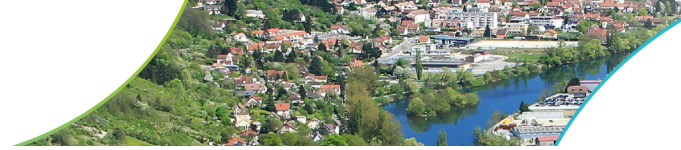
Emmanuel
QUERE
SDEF



Nicolas LUX
SDEY



Emmanuel
LADERRIERE
ENEDIS



- L'expérimentation SDEY/ENEDIS retient tout particulièrement l'attention de l'auditoire.

[→ REX SDEY - Interview de Nicolas LUX](#) : Mutualiser les équipements du réseau électrique et du fibrage optique avec le SDEY

- La sécurité des intervenants télécoms est au cœur des préoccupations des AODE, des RIP et du Distributeur.
- Autre enjeu : la connaissance de l'utilisation faite des appuis électriques. Le Distributeur ENEDIS indique que 1 poteau sur 4 est utilisé sans droit ni titre. Le mode STOC limite notablement la remontée des données.
- Le SDEF relate sa participation à l'expérimentation France Data Réseaux qui souligne l'intérêt de la cartographie et d'une gestion par bases de données partagées.



- Cet atelier permet de confronter les intérêts et objectifs parfois divergents entre nos adhérents RIP et nos adhérents AODE.
- Au demeurant, des habitudes de travail en commun SMIX Doubs / ENEDIS sont prises.

Atelier 19

Les appuis communs : modernisation des procédures

Retour d'expérience du SDEF dans le Finistère (29)

Fonctionnement actuel du suivi de l'occupation des appuis communs :

Cadre national de 2015 : convention relative à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité aériens pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques entre ENEDIS, la FNCCR et des opérateurs sous l'égide du Ministère de l'Écologie, du développement Durable, de la Mer et des Transports et de l'ARCEP.

Dans le Finistère : le cadre national a été décliné en conventions signées entre le SDEF, Enedis et 16 opérateurs entre 2015 et 2023 :

- **19 750** supports ont été déclarés comme utilisés depuis 2015 ;
- Un **suivi annuel** avec relance des opérateurs est réalisé : les opérateurs fournissent un nombre de supports utilisés annuellement sous forme de fichier Excel ;
- Fourniture des **données SIG** : difficulté de récupérer les données dans un **format conforme aux termes de la convention** et manque d'informations des données fournies (date d'installation, type de câble...).

Constats et enjeux :

- **Connaissance insuffisante du patrimoine de l'AODE**, utilisé par les opérateurs et le **contrôle difficile** ;
- **Impossibilité de s'assurer que les données fournies sont complètes** et celles-ci ne sont **pas conformes au standard** des données prévues dans la convention ;

Objectifs du SDEF dans le cadre de l'expérimentation du projet France Data Réseau :

- Respecter ou faire **respecter les engagements pris dans les conventions** appuis communs ;
- **Disposer d'une visibilité sur les acteurs présents sur les appuis** pour les mobiliser en avance de phase (APS/étude) et ainsi minimiser les délais de traitement ou les surprises en phase opérationnelle ;
- **Percevoir les redevances dues** par les opérateurs au titre de l'utilisation des appuis communs ;
- **Faciliter demain les travaux d'investissements** sur les réseaux électriques notamment les travaux de sécurisations/renforcements et/ou effacements des réseaux.

L'intérêt de la plateforme France Data Réseau :

- **Disposer d'un outil mutualisé** permettant, d'une part aux opérateurs d'y déposer leurs données et, d'autre part, aux AODE de les collecter ;
- **Faciliter les échanges de données** par un « guichet » unique ;
- S'assurer de la **conformité des données au standard** de format de données.

Perspectives et axes d'amélioration :

- **Embarquer les opérateurs** dans la démarche France data Réseaux ;
- **Disposer des données au format SIG** afin de pouvoir **connaître précisément le patrimoine** utilisé ;
- **Engager des contrôles** afin de s'assurer de la **complétude des données**.

Des intérêts communs pour l'ensemble des acteurs :

- **Pour l'AODE et Enedis** : améliorer les outils de contrôle de la concession ; collecter la recette due ; améliorer la résilience des réseaux en s'assurant du respect des règles de l'art ;
- **Pour les opérateurs** : vérifier la conformité de ouvrages posés, identifier des écarts et mettre en place des actions correctives auprès de leurs délégataires ; s'inscrire dans la résilience des réseaux ; respecter leurs engagements et donc améliorer le partenariat avec l'AODE et Enedis.

Merci de votre attention